



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU CLUB DES NAGEURS DE MOIRANS
DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2020 – 19H15**

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE VINGT A DIX NEUF HEURES QUINZE

Les membres de l'association se sont réunis à MOIRANS (Isère), à la salle René Cretin, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du bureau en date du 24 septembre 2020.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée générale est présidée par Madame Sandrine PERSONNAZ, Présidente.

Le secrétariat est assuré par Madame Nelly MATHIEU.

La Présidente rappelle qu'une assemblée générale ordinaire était convoquée ce jour à 19 heures mais que le quorum nécessaire pour la validité des délibérations, n'était pas présent.

Par conséquent, faute de quorum atteint, une seconde assemblée générale a été convoquée le même jour à 19h15 afin de délibérer quel que soit le nombre de présents ou de représentés, ainsi que le prévoient les statuts.

La Présidente constate que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à majorité requise, soit à la majorité des membres présents et représentés.

La Présidente accueille les participants et les remercie de leur présence.

Deux des nouveaux élus de la ville de Moirans sont présents pour notre assemblée générale : Monsieur Alain Russier (1^{er} adjoint et adjoint aux associations moirannaises) et Monsieur Mustafa Akyurek (adjoint aux sports). Ils se présentent et sont intéressés pour nous connaître car notre association est importante pour la commune en nombre d'adhérents.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- . Approbation du rapport moral de la saison 2019-2020
- . Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos pour la 2019-2020
- . Présentation et vote du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021.
- . Fixation du montant des tarifs pour la saison 2021-2022
- . Questions diverses
- . Election du Conseil d'administration

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée par différents membres du bureau.

PREMIERE RESOLUTION

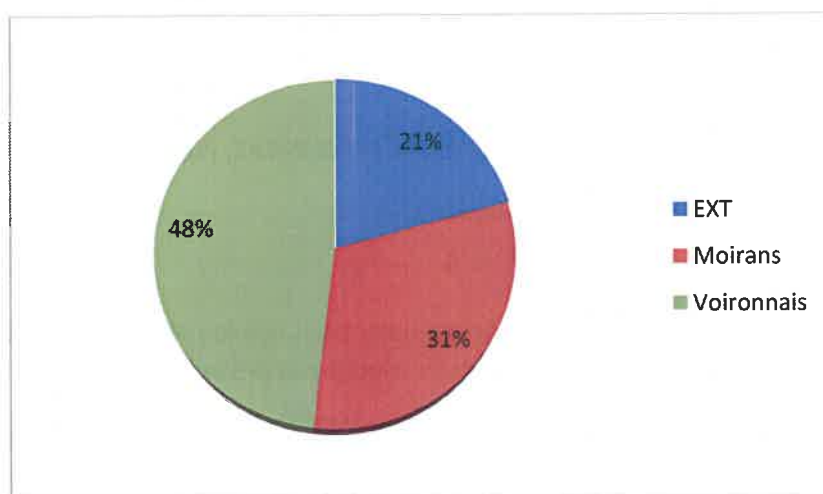
Approbation du rapport moral 2019-2020 sur l'activité de l'association (Sandrine PERSONNAZ)

Inscriptions:

La saison 2019-2020 a débuté le 16 septembre 2019, nous avons comptabilisé 405 adhérents en fin d'année contre 431 en 2018-2019. Il y a eu 265 renouvellements (à comparer aux 274 de la saison précédente).

La cotisation moyenne par adhérent est de **184 euros**.

La répartition des 405 adhérents (en simple ou double inscription), provenant: **31 % de Moirans et 48 % du pays voironnais (hors Moirans)**.



Répartitions des adhérents par activité:

Année 2019- 2020 = 405 adhérents dont 23 en doubles activités

Activités	2019	2020	Ecart
Gym Aquatique	82	76	-6
Gym Aquatique TONIC	26	25	-1
Natation Compétition	45	38	-7
Natation Synchronisée Loisir	57	59	2
Apprendre à nager	23	27	4
Perfectionnement Adulte	97	83	-14
Perfectionnement Enfant	89	81	-8
Perfectionnement Jeune	12	16	4
Total général	431	405	-26

Activités:

Cette saison marque un léger recul du nombre d'adhérents puisque nous avons perdu 26 adhésions, alors que l'an passé nous en avons perdu 43. La plus importante diminution concerne le perfectionnement adulte. On constate encore cette année une baisse de nageurs en compétition puisque nous sommes passés de 45 à 38 nageurs. La question du maintien de cette section au club de Moirans va se poser à terme si le nombre de nageurs continue de baisser chaque saison. (Pour la saison 2020-2021 qui débute nous avons 32 compétiteurs).

Nous avons créé deux autres créneaux Perfectionnement Jeune pour les 13 – 17 ans sur des horaires un peu plus tardifs.

Ce qui explique la différence de répartition dans le tableau précédent entre Enfant et Jeune.

L'activité « Apprendre à nager » continue de rencontrer du succès. Par groupe de 8 enfants maximums, ils font des progrès et l'entraîneur peut s'adapter à l'évolution de chacun.

Fort de ce succès, le club a ouvert un créneau « apprendre à nager adulte » en septembre 2019. Encadré par Jérôme, nous avons eu 6 adultes d'inscrits qui venaient avec plus ou moins d'assiduité mais ils ont tous progressé et pour certains vaincu leur peur de l'eau.

En ce qui concerne la synchro, toujours autant de filles inscrites. Les plus chanceuses ont pu faire le stage de février et commencer les décors du gala à Léo Lagrange. Malheureusement le stage d'avril et le gala n'ont pas pu avoir lieu.

Pour le perfectionnement enfant, un challenge a été organisé le mercredi 18 décembre : 36 enfants ont participé.

Organisé comme une mini compétition, chaque enfant a nagé et été chronométré sur une longueur de brasse, dos et crawl. Il y a eu une finale à chaque fois. A la fin chacun a reçu un diplôme avec ses temps réalisés ainsi qu'une médaille. Les finalistes ont eu un petit lot en plus.

La deuxième semaine des vacances de Février, nous avons organisé un stage pour les nageurs en compétition. Des participants réguliers et les enfants étaient contents de pratiquer la natation de façon plus ludique. (Mannequin à remonter, nager avec un élastique à la taille, ...)

En ce qui concerne la course, malgré la saison écourtée les nageurs ont participé à 13 compétitions ou meeting.

Les faits marquants par catégorie:

Pour les Avenir:

Entraîneur Thierry : Groupe de 8 nageurs.

2 nageurs ont validé le pass' port de l'eau.

4 nageurs ont validé le pass' compétition.

Nouveauté cette année, la fédération a revu les épreuves du pass' compétition pour les avenirs. Le "Challenge Avenirs" définit dans l'Annuel Règlement Natation Course 2019/2020 servira désormais de support à l'obtention des Pass' compétition Natation Course. Les nageurs qui valideront le "Challenge Avenirs" disposeront ainsi, à partir de cette saison 2019/2020, du Pass' compétition Natation Course et pourront s'engager dans les compétitions de leur choix. La délivrance du Pass' compétition dans le cadre du "Challenge Avenir" est soumise à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m mais sachant qu'un nageur ne peut s'engager au maximum que sur 3 épreuves de son choix par réunion.

6 compétitions effectuées:

- Le 20/10 8^{ème} Meeting de Sassenage
- Le 10/11 interclub à St Martin Vinoux
- Le 11/11 Challenge Avenir Journée 1 à Pont-de-Claix
- Le 8/12 Challenge Avenir Journée 2 et Championnat Départemental Avenir à St-Martin-le-Vinoux
- Le 12/1 Challenge Avenir Journée 1 à Voreppe
- Le 16/2 Trophée Christian Donzé

Pour les jeunes:

Entraîneur Mickael : Groupe de 6 nageurs

5 compétitions effectuées:

- Le 20/10 meeting sassénage
- Le 10/11 interclub à St Martin Vinoux
- Le 14/12 championnat jeune Fontaine
- Le 19/1 Matheysine cup
- Le 16/2 trophée Donzé

Groupe Juniors / Seniors

Entraîneur Jérôme : Groupe de 17 nageurs 8 filles et 9 garçons

Compétition départementale jusqu'en mars 2020:

- Interclubs en Novembre 2019
- Championnat d'automne à Chatte en Novembre 2019
- Matheysine Cup à la Mure en Janvier 2020

Résultats des Interclubs (3 Poules):

- Poule de St Martin le Vinoux pour le club :
 - Les Dames finissent 6^{ème} sur 7 équipes
 - Les Messieurs finissent 4^{ème} sur 8 équipes
- Classement sur les 3 poules réunies

- Les Dames : 21^{ème} sur 25 équipes
- Les Messieurs : 15^{ème} sur 25 équipes

Aucun nageur qualifié pour les championnats de ligue cette année

⇒ Groupe plus jeune et grille de temps d'accès plus dure d'année en année.

Participation au meeting de Lyon en bassin de 50m avec 7 nageurs les 7 et 8 mars 2020 juste avant l'arrêt de la saison.

Un grand MERCI à nos officiels pour leur investissement !

Pour les maitres:

Entraîneur Mickael : Groupe de 6 nageurs

3 compétitions effectuées:

- Le 23/11 meeting Seyssinet
- Le 18/1 meeting Pont de Claix
- Le 15/2 meeting Varcès

Gestion administrative:

En début de saison nous avons recruté Leslie Champon-Bergerand, pour les cours de perfectionnement du mercredi et jeudi soir. Elle remplace Sébastien Mallet qui n'a pas souhaité continuer sa collaboration avec le club.

La plus grosse partie administrative du club a consisté à gérer la crise du COVID. Comme vous le savez la piscine a fermé ses portes le 14 mars 2020. La saison a donc été fortement écourtée. Durant cette période, le bureau a dû gérer les salariés. Nous avons décidé de les mettre au chômage partiel mais avec maintien du salaire. Notre priorité pendant tous ces mois de fermeture a été nos salariés et d'assurer la survie du club. Au vu de la situation financière de d'autres associations, le club des nageurs s'en sort pas mal grâce à une gestion rigoureuse et un bon suivi de l'impact financier. Espérons que la saison à venir ne soit pas trop perturbée!

Malgré la fermeture, nous avons finalisé la commande de vin et bière proposée aux adhérents avant la fermeture du club. La livraison a eu lieu début juin, et le bénéfice pour le club fut de 909.8 euros. Nous remercions particulièrement Sébastien, grâce à qui cette vente a pu avoir lieu ainsi que tous les participants. Nous espérons pouvoir renouveler l'opération au printemps 2021.

En ce qui concerne les sponsors, à ce jour nous nous n'avons malheureusement toujours pas de sponsor officiel. Par contre nous sommes en collaboration avec TURBO pour les équipements et avec Pizza d'Antan pour les pizzas des stages synchro.

Projection 2020/2021:

Le succès de notre section apprendre à nager nous à amener à ouvrir 3 autres créneaux pour les enfants sur la saison 2020/2021. Nous avons donc cette année 35 enfants inscrits sur ces cours.

Afin de redynamiser le club, et suite à la baisse des effectifs une section water-polo a ouvert en septembre 2020. Pour le lancement, nous avons 2 créneaux un pour les enfants le mercredi et un pour les adultes le jeudi soir. Ces créneaux sont encadrés par un entraîneur du club et 2 bénévoles Philippe et Christophe que nous remercions pour leur engagement.

Remerciements:

Pour finir, je tiens à vous rappeler que le club est géré par un bureau de 3 bénévoles qui passent beaucoup de temps pour maintenir le club en vie et qui prennent des décisions qui leur semblent le plus juste possible. Nous comprenons que certains ne soient pas d'accord avec des décisions, nous acceptons le dialogue et l'échange mais seulement dans un respect mutuel et non dans l'agressivité de certains.

Je tiens aussi à remercier les membres du conseil d'administration qui nous ont accompagnés durant la saison passée. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ont démissionné du CA et si personne ne s'engage avec nous ce soir, pour la saison à venir, ça va devenir très compliqué de gérer le club surtout lors des événements organisés par le club. (gala)

Je remercie également la commune de Moirans et son personnel, qui est toujours présent pour aider le club et qui veille au bon entretien de la piscine.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation du rapport sur la situation financière de l'association et des comptes annuels

(Carine RAT)

BUDGET REALISE 2019-2020 PAR RAPPORT AU PREVISIONNEL 2019-2020

Compte courant 100 €

Livret A au 30/09/2020 33 651 €

	Réalisé 2018-2019	Budget prévisionnel - 2019-2020	Réalisé 2019-2020	Réalisé 2018-2019	Budget prévisionnel 2019-2020	Réalisé 2019-2020
DEPENSES	85 661,55 €	85 240,86 €	63 587,73 €	90 881,40 €	85 240,86 €	63 587,73 €
Administratif						
Fournitures et Equipements de bureau	100,96 €	150,00 €	60,41 €			
Télécom et Informatique	188,08 €	400,00 €	376,10 €			
Services Bancaires	131,01 €	99,70 €	100,25 €	78 417,90 €	70 550,25 €	74 355,50 €
Assurance	619,00 €	327,00 €	395,33 €			
Expert-Comptable	1 914,00 €	1 626,40 €	1 712,40 €			
Total	2 953,05 €	2 603,10 €	2 644,49 €	78 417,90 €	70 550,25 €	74 355,50 €
Equipements Club						
Vestimentaires (bonnet, maillot, tee-shirt, survêt...)	1 092,42 €		358,00 €	1 274,00 €		447,00 €
Matériels	0,00 €	250,00 €	16,05 €			
Total	1 092,42 €	250,00 €	374,05 €	1 274,00 €	0,00 €	447,00 €
Licences hors compétiteurs						
Apprendre à nager (10 €)		462,00 €	462,00 €			2 670,00 €
Natation pour tous 0 à 15 ans (22€)		2 948,00 €	2 728,00 €			738,00 €
Natation pour tous +16 ans (10€)		1 920,00 €	2 110,00 €			
Total	0,00 €	5 330,00 €	5 300,00 €			3 408,00 €
Natation Compétitions						
Buvette	34,51 €	200,00 €	0,00 €			
Engagement FFN	1 479,50 €	2 200,00 €	608,00 €	90,00 €	0,00 €	30,00 €

Licences	2 232,00 €	1 848,00 €	2 082,00 €	Licences	2 070,00 €	1 488,00 €	1 822,00 €
Déplacements Compétitions	61,55 €	525,00 €	84,25 €	Ristourne Licences Ligue			78,00 €
Stages (sportif et formation) + Pénalité	20,00 €		0,00 €	Buvettes compétition	154,00 €	150,00 €	0,00 €
Affiliations (Fédération + Comité Isère)	550,00 €	550,00 €	550,00 €	Total	2 314,00 €	1 638,00 €	1 930,00 €
Total	4 377,56 €	5 323,00 €	3 324,25 €				
Manifestations				Manifestations			
Animations et convivialité	384,14 €	400,00 €	180,56 €	Publicité (sponsors, calendrier, ...)	0,00 €		0,00 €
Total	384,14 €	400,00 €	180,56 €	Ventes diverses	304,52		909,80
				Total	304,52 €	0,00 €	909,80 €
Natation synchronisée (Loisir)							
Sortie loisirs + convivialité	240,00 €	250,00 €	109,00 €	Natation synchronisée (Loisir)			
Buvettes	1 037,29 €	1 000,00 €	0,00 €	Participation stage	470,00 €	500,00 €	220,00 €
Gala sportif et synchro	4 236,20 €	4 300,00 €	407,50 €	Animations (buvettes, tombola, ...)	1 824,00 €	1 700,00 €	0,00 €
Total	5 513,49 €	5 550,00 €	516,50 €	Gala Sportif et Synchro	3 915,00 €	4 000,00 €	0,00 €
				Total	6 209,00 €	6 200,00 €	220,00 €
Gestion du personnel							
Salaires - Avantages soc. - Notes de frais	48 147,17 €	45 130,00 €	37 491,51 €	Subventions de fonctionnement			
URSSAF	15 996,81 €	13 498,00 €	8 096,40 €	Mairie Moirans	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
ARRCO - Prévoyance	5 576,72 €	5 361,00 €	4 034,04 €	Impôt aide Covid-19			1 500,00 €
SMI	148,14	250,00 €	370,36 €	Total	2 200,00 €	2 200,00 €	3 700,00 €
Formations	850,55 €	800,00 €	562,85 €	Produits Financiers - Provisions	161,98 €	160,00 €	163,96 €
Stage entraineur				Total	161,98 €	160,00 €	163,96 €
Humanis	324,68 €	350,00 €	296,96 €	Gain de provision livret A			21 546,33 €
Mutuelle	296,82 €	395,76 €	395,76 €	Reprise livret A	0,00 €	1 827,61 €	
Total	71 340,89 €	65 784,76 €	51 247,88 €	Total	0,00 €	1 827,61 €	21 546,33 €

L'impôt COVID correspond à une disposition peu connue mais qui permet aux entreprises et aux associations de compenser la perte de gain sur une période particulière. Ainsi, nous avons présenté ce dossier par rapport à la perte de chiffre au moment du gala.

L'exercice présente un « gain » de 21000 euros mais qui servira à financer les avoirs pour les prochaines inscriptions, le maintien de la prise en charge de 50% du tarif des licences pour les activités hors compétition et surtout le matériel qui est à racheter pour la saison 2020-2021 : planches, pull boy, frites, ceintures, plus le matériel pour la nouvelle section Water polo.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation du budget prévisionnel de l'association (Carine RAT)

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021

Livret au 30/09/2020 33 651,00 €
 Livret au 30/09/2021 15 871,00 €

	Réalisé 2018-2019	Réalisé 2019-2020	Budget prévisionnel 2020-2021	Réalisé 2018-2019	Réalisé 2019-2020	Budget prévisionnel 2020-2021	Réalisé 2018-2019	Réalisé 2019-2020	Budget prévisionnel 2020-2021
DEPENSES	85 661,55 €	63 587,73 €	83 595,61 €	90 881,40 €	63 587,73 €	83 595,61 €	90 881,40 €	63 587,73 €	83 595,61 €
Administratif									
Fournitures et Equipements de bureau	100,96 €	60,41 €	2 156,00 €						
Télécom et Informatique	188,08 €	376,10 €	400,00 €						
Services Bancaires	131,01 €	100,25 €	105,85 €						
Assurance	619,00 €	395,33 €	335,00 €						
Expert-Comptable	1 914,00 €	1 712,40 €	1 715,00 €						
Total	2 953,05 €	2 644,49 €	4 711,85 €	78 417,90 €	74 355,50 €	58 308,48 €	78 417,90 €	74 355,50 €	58 308,48 €
Equipements Club									
Vestimentaires (bonnet, maillot, tee-shirt, survêt...)	1 092,42 €	358,00 €		1 274,00 €	447,00 €		1 274,00 €	447,00 €	
Matériels	0,00 €	16,05 €	1 485,50 €						
Total	1 092,42 €	374,05 €	1 485,50 €	1 274,00 €	447,00 €	0,00 €	1 274,00 €	447,00 €	0,00 €
Licences hors compétiteurs									
Apprendre à nager (22 €)		462,00 €	770,00 €						
Natation pour tous 0 à 15 ans (22€)		2 728,00 €	2 552,00 €						
Natation pour tous +16 ans (10€)		2 110,00 €	1 720,00 €						
Total	0,00 €	5 300,00 €	5 042,00 €	2 670,00 €	738	2 521,00 €	2 670,00 €	738	2 521,00 €
Natation Compétitions									
Buvette	34,51	0,00 €	50,00 €						
Engagement FFN	1 479,50 €	608,00 €	1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	0,00 €	90,00 €	30,00 €	0,00 €
Licences	2 232,00 €	2 082,00 €	1 786,00 €	2 070,00 €	1 822,00 €	1 536,00 €	2 070,00 €	1 822,00 €	1 536,00 €

Déplacements Compétitions	61,55 €	84,25 €	100,00 €	Ristourne Licences Ligue	78,00 €	
Stages (sportif et formation) + Pénalité	20,00 €	0,00 €	550,00 €	Buvettes compétition	0,00 €	50,00 €
Affiliations (Fédération + Comité Isère)	550,00 €	550,00 €				
Total	4 377,56 €	3 324,25 €	3 986,00 €	Total	2 314,00 €	1 586,00 €
Manifestations				Manifestations		
Animations et convivialité	384,14 €	180,56 €	400,00 €	Publicité (sponsors, calendrier, ...)	0,00 €	0,00 €
Total	384,14 €	180,56 €	400,00 €	Ventes diverses	304,52	909,80
Natation synchronisée (Loisir)				Total	304,52 €	909,80 €
Sortie loisirs + convivialité	240,00 €	109,00 €	180,00 €	Natation synchronisée (Loisir)		
Buvettes	1 037,29 €	0,00 €	511,00 €	Participation stage	470,00 €	390,00 €
Gala sportif et synchro	4 236,20 €	407,50 €	2 618,00 €	Animations (buvettes, tombola, ...)	1 824,00 €	850,00 €
Total	5 513,49 €	516,50 €	3 309,00 €	Gala Sportif et Synchro	3 915,00 €	2 000,00 €
Gestion du personnel				Total	6 209,00 €	3 240,00 €
Salaires - Avantages sociaux - Notes de frais	48 147,17 €	37 491,51 €	45 611,50 €	Subventions de fonctionnement		
URSSAF	15 996,81 €	8 096,40 €	11 788,00 €	Mairie Moirans	2 200,00 €	2 200,00 €
ARRCO - Prévoyance	5 576,72 €	4 034,04 €	5 416,00 €	Impôt aide Covid-19		1 500,00 €
SMI	148,14	370,36 €	300,00 €	Total	2 200,00 €	3 700,00 €
Formations	850,55 €	562,85 €	800,00 €	Produits Financiers - Provisions		
Stage entraineur					161,98 €	160,00 €
Humanis	324,68 €	296,96 €	350,00 €	Total	161,98 €	160,00 €
Mutuelle	296,82 €	395,76 €	395,76 €	Gain livret A		
Total	71 340,89 €	51 247,88 €	64 661,26 €	Reprise livret A	0,00 €	17 780,13 €
				Total	0,00 €	17 780,13 €

Concernant la subvention de fonctionnement par la mairie, Monsieur RUSSIER nous rassure sur le fait qu'on peut imaginer que la subvention sera identique à celle de l'an passé, nous attendons le dossier.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Avoir : **8790 €**
Aide aux licences : **2521 €**
Perte adhérents vs 2020 : **35*184 = 6470 €**
Soit 17 781 €

QUATRIEME RESOLUTION

Fixation des tarifs pour la saison 2021-2022 (Sandrine PERSONNAZ)

Les cotisations et plus particulièrement celles de la compétition ont été augmentées il y a 2 ans auparavant. L'année 2020 a été compliqué pour tout le monde, aussi il ne parait pas opportun d'augmenter les tarifs.

Après discussion, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs pour la prochaine saison.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Questions diverses

- Les adhérents profitent de la présence des élus pour demander l'avancée de la nouvelle piscine. Messieurs Russier et Akyurek parlent d'un délai de 2 ans et se rapprocheront du club ultérieurement. Une question est également posée sur les futurs gradins. Les élus répondent qu'il y en aura bien, pour environ une centaine de personnes. Pour le gala 2021, Messieurs Russier et Akyurek ne voient pas pourquoi la convention de prêt des gradins ne pourrait pas être renouvelée.
- Une demande d'ouverture aux jeunes hors compétition lors du stage pendant les vacances. L'intégration est envisagée afin de créer plus de dynamique au vu de l'essoufflement des compétiteurs.

SIXIEME RESOLUTION

Election du conseil d'administration

Se proposent de faire partie du conseil d'administration les personnes suivantes :

Nelly MATHIEU

Sandrine MERINO

Gaëtan CANIVET

Sandrine PERSONNAZ

Sébastien RIEUBON

Philippe ROUSSEL

Carine RAT

Emile QUILEZ

Il est procédé au vote.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Tous les pouvoirs sont donnés au nouveau Président qui sera élu pour effectuer les formalités auprès de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Nous regrettons de ne pouvoir offrir le pot de l'amitié comme les années précédentes mais le protocole d'utilisation des salles nous l'impose.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la Secrétaire.

La présidente

Sandrine PERSONNAZ



La secrétaire

Nelly MATHIEU



Annexe : feuille de présence

Feuille d'émargement



Club des Nageurs de Moirans
Piscine de Moirans – 38430 MOIRANS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2020 - 19h15

Nom, prénom des membres [Nom, prénom des mandataires]	Signatures
NATHIEU Nelly	
PELOUX GERMAIS Franck (NATHIEU Nelly)	
RAT Coeurie	
ALAPRITE Noëlle (RAT Coeurie)	
PERGONAZ Sandrine	
CHAUSSEAUT Patrice (PERGONAZ Sandrine)	
GARNIER Paul	
BISSONET Frank	
TAN Marie-Madeleine	
QUIET Emile	
CHIMENTON Noëlle	
RIEUBON Sébastien	
Entraîneur NOBART Noémiel	
Entraîneur GIOUET Mark	
Entraîneur bénévole ROUSSÉ Philippe	
FERRICK Jocelyne	
CANIVES Gilbert	
PERGONAZ Frédéric	
MERINO Sandrine	
FAURY Christophe	

